

Conséquences financières licenciement économique

Par **Pauline25**, le **03/05/2016** à **20:07**

Bonjour,

Je suis en pleine réflexion sur mon mémoire qui traite des conséquences financières du licenciement pour motif économique.

J'ai distingué d'une part les conséquences du licenciement pour l'employeur et d'autre pour le salarié.

Pour le salarié j'ai parlé de toutes les indemnités que celui-ci est en mesure de percevoir à la suite d'un tel licenciement.

Pour l'employeur, je voulais évoquer le motif économique.

Est-ce correcte à votre avis, ou avez-vous d'autres idées?

Vous remerciant..